



Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

**AVIS PUBLIC À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE DES
COMMENTAIRES À PROPOS DE LA DEMANDE DES DÉROGATIONS
MINEURES DES LOTS 4 699 190 ET 5 609 316**

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donné par la soussignée, Coralie Rodrigue, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 3 mars 2026 à 19 h 30.

La municipalité doit statuer sur la demande des dérogations mineures, comme décrites ci-dessous :

- **Adresse :** Lot 5 609 316
Projet : Maison Bigénération

Demande : Autoriser l'ajout d'un logement bigénérationnel dépassant la superficie maximale autorisée au sol.
- **Adresse :** Lot 4 699 190
Projet : Implantation d'une résidence

Demande : Autoriser le déplacement de la résidence a 10% de marge de recule arrière.

Les personnes intéressées par ces demandes de dérogations mineures pourront se faire entendre par le Conseil lors de l'assemblée publique. Il est aussi possible de faire parvenir ses commentaires par courriel à l'adresse suivante dg@saintbenoitlabre.com ou par la poste ou en déposant votre écrit dans la chute à courrier du bureau municipal avant le 2 mars 2026, 16 h 30.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 17^e jour du mois de février 2026


Coralie Rodrigue
Directrice générale/ Greff.-Trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement 652-2025, ce 17^e jour du mois de février 2026.


Coralie Rodrigue
Directrice générale/ Greff.-Trés.